



# BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE CENTRALE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE YAOUNDE

Avril 2023

## Zoom sur les perspectives économiques en Afrique centrale selon le FMI

La croissance en Afrique subsaharienne devrait ralentir à 3,6% en 2023 après 3,9% en 2022, [selon les dernières prévisions du FMI](#). La remontée des taux d'intérêt pèse sur le coût de la dette extérieure et freine l'accès des pays aux marchés internationaux. La croissance du PIB en zone CEMAC est quant à elle projetée à 3,4% pour 2023, en hausse par rapport à 2022, où elle a atteint 2,9%. L'inflation reste élevée et volatile, elle atteint une valeur médiane de 4,6% dans la sous-région.

### LE CHIFFRE À RETENIR

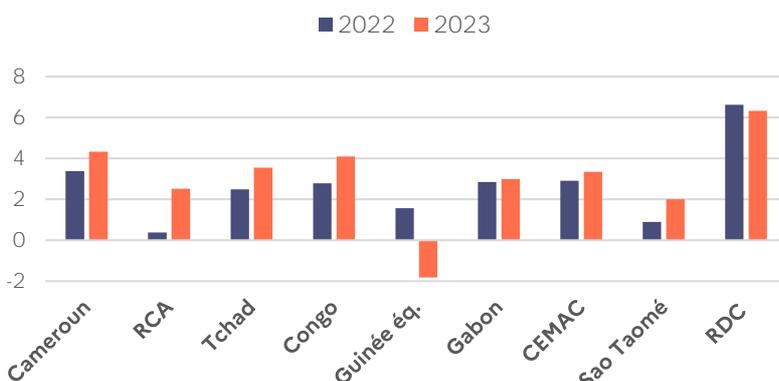
+ 3,4 %

de prévision du taux de  
croissance du PIB en zone  
CEMAC en 2023

La baisse de la production pétrolière en Guinée équatoriale devrait se traduire par une nouvelle contraction du PIB national de -1,8% en 2023, après une année 2022 qui aura marqué un retour à la croissance (+1,6%) après sept années de contraction du PIB. **A l'inverse, les autres pays se montrent plus résilients face aux conséquences de la guerre en Ukraine et à un climat économique mondial dégradé.** Le Cameroun enregistre ainsi la plus forte croissance de la zone CEMAC, avec une prévision à 4,3% après 3,4% en 2022. La République du Congo continue sur la dynamique plus favorable initiée en 2022 (2,8%) avec une croissance estimée à 4,1% tirée par l'activité pétrolière, agricole et minière. De

même, la prévision de croissance du Tchad est de 3,5% après une progression de l'activité de 2,5% en 2022. Le Gabon maintient la croissance de son activité avec une estimation à 3,0% en 2023, après 2,8% en 2022 et 1,5% en 2021. L'activité économique devrait reprendre en République Centrafricaine avec une prévision de 2,5% en 2023 après deux années de faible croissance (0,9% en 2021 et 0,4% en 2022). Hors CEMAC, la croissance progresserait à 6,3% en

Croissance du PIB à prix constants (en %)



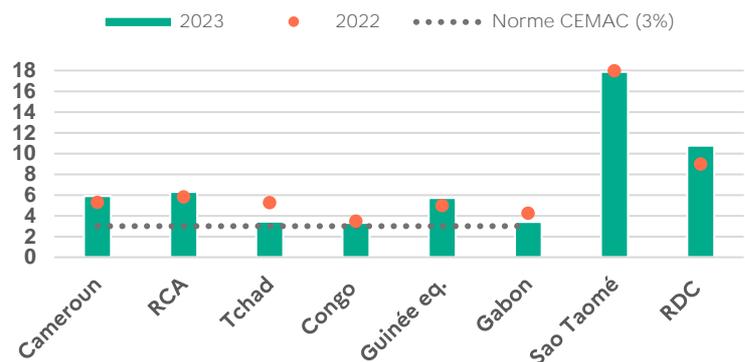
Source : FMI, WEO Avril 2023

RDC-portée par une hausse de la production minière, tandis qu'elle enregistrerait une augmentation de 2% à Sao Tomé-et-Principe.

Le FMI anticipe que l'inflation continuera à se maintenir à un haut niveau sur toute la région subsaharienne, avec une inflation médiane de 10% en février 2023, et ce malgré une baisse par rapport au pic de mi-2022. S'agissant de la CEMAC, où l'inflation reste plus faible que dans les autres zones, tous les pays membres devraient cependant dépasser la norme communautaire de 3% sur l'année 2023. La diminution, plus ou moins progressive, des subventions sur les carburants, notamment au Congo, au Cameroun, et en RCA, peut contribuer à maintenir un niveau élevé d'inflation malgré la remontée des taux décidée par la BEAC.

Dans ce contexte, l'inflation anticipée pour ces trois pays est relativement stable d'une année sur l'autre, à 5,9% au Cameroun (+0,6 pt), 6,3% pour la RCA (+0,5 pt), et 3,3 % pour le Congo (-0,2 pt). Le Tchad et le Gabon se maintiendraient légèrement au-dessus des 3%, à 3,4 %, mais seraient en baisse par rapport à 2022. La Guinée équatoriale subirait également une augmentation des prix de 5,7% sur l'année. Hors CEMAC, l'inflation atteindrait 10,7% en RDC, en augmentation de 1,8 point relativement à l'année précédente, et elle se maintiendrait autour de 17,8% à Sao Tomé.

Inflation dans les pays d'Afrique centrale (en %)



Source : FMI, WEO Avril 2023

## Régional

### Les réserves de change de la CEMAC s'établissent à 6700 Mds FCFA à fin janvier 2023

Selon le [rapport de politique monétaire](#) publié par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à la fin du mois de mars 2023, les réserves de change de la zone se sont établies à 6 771,3 Mds FCFA à fin janvier 2023, enregistrant ainsi une hausse de +42 % sur un an. Elles couvrent ainsi désormais 3,9 mois d'importations. Selon la BEAC, cette hausse des réserves s'explique par la hausse du prix du baril de pétrole brut dans le contexte de la guerre en Ukraine, mais également par les efforts de rapatriement des recettes d'exportation et les

rétrocessions des devises par les banques commerciales.

### Marché des titres de la BEAC : 1<sup>re</sup> opération de titres de créances négociables

La banque camerounaise Afriland First Bank a finalisé la première émission de titres de créances négociables (TCN) de la zone CEMAC depuis la création du marché en 2015. L'opération, de 10 Mds FCFA de Bons à moyen terme négociables (BMTN) est la première réalisée sur le [marché des TCN](#), ouvert aux entreprises privées comme publiques, qui s'articule autour de 3 titres financiers différents émis au gré de l'émetteur, à savoir (i) les certificats de dépôt, d'une durée initiale maximale de 2 ans pouvant être utilisés seulement par les établissements de crédit et les

Caisses des dépôts et consignations, (ii) les billets de Trésorerie, **également d'une** durée initiale maximale de 2 ans aussi mais pouvant être utilisés par différents type **d'acteurs** privés et publics, et enfin, les BMTN, **d'une** durée initiale maximale de 7 ans et minimale de 2 ans, et ouverts à toutes les catégories respectant certaines règles (dont **l'établissement de** comptes annuels certifiés sur les trois derniers exercices).

### Cameroun – Guinée équatoriale : Accord d'exploitation des champs d'hydrocarbures transfrontaliers

L'accord d'exploitation des champs maritimes de gaz de Yoyo et de Yolanda a été **signé** le 17 mars 2023 par les deux pays. Le groupe pétrolier Chevron est attributaire des deux blocs offshore situés à la frontière maritime entre le Cameroun et la Guinée équatoriale. Le gaz issu de ces gisements devrait être traité au sein du complexe industriel de Punta Europa, à proximité de la capitale Malabo, avant d'être redistribué entre les deux pays.

### Zone CEMAC : Les entreprises prévoient une amélioration de l'activité au 2ème trimestre 2023

D'après le dernier [test prévisionnel de conjoncture de la CEMAC](#), publié par la BEAC, les chefs d'entreprises de la sous-région anticipent une amélioration de l'activité économique au cours du deuxième trimestre de l'année 2023. L'activité bénéficierait d'un redressement de l'activité pétrolière ainsi que de la résilience des services et d'une progression du secteur agricole.

Sur le plan sectoriel, le secteur primaire connaîtrait une amélioration par rapport au 1er trimestre 2023 portée par une stabilisation des activités pétrolières et gazières et une **dynamique favorable dans l'agriculture vivrière** et de rente. Le secteur secondaire afficherait quant à lui des performances contrastées avec **une baisse de l'activité sylvicole et des** minoteries. Les perspectives de performance

sont également nuancées entre les pays de la sous-région dans les secteurs du BTP et de **l'industrie sucrière**. Dans le secteur tertiaire, **l'activité** se poursuivrait avec la branche télécommunications, les activités financières et le transport aérien.

Toutefois, les chefs d'entreprises de la CEMAC restent concernés par les effets induits par la **hausse des coûts de l'énergie**, par les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les problèmes infrastructurels, réglementaires et climatiques. L'activité commerciale des biens de consommation courante et d'équipement pourrait enregistrer un ralentissement du fait d'une demande en berne.

### Investissement : Les entrepreneurs africains au cœur de la nouvelle stratégie de Proparco 2023-2027

La nouvelle stratégie quinquennale de Proparco « **Agir ensemble pour plus d'impacts** » a été dévoilée le 27 mars 2023 par Françoise Lombard, Directrice Générale du groupe. La branche dédiée au secteur privé de l'AFD **décline cette** stratégie autour de deux initiatives existantes, « Choose Africa » et « Digital Africa », qui ont déjà permis d'accompagner 26 000 entreprises et plusieurs dizaines de milliers de micro-entrepreneurs sur les 5 dernières années. A ce titre, Proparco envisage de débloquer environ 20 Mds FCFA à destination des start-up africaines et de consacrer 50% de son activité sur le continent africain à l'horizon 2025.

## Cameroun

### Fusion des organisations patronales GICAM et E.CAM

Le 5 avril 2023, le Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM) et Entreprises du Cameroun (E.CAM) ont procédé à la signature **d'un traité de** fusion. Selon le [communiqué conjoint](#), cette fusion est l'aboutissement d'une concertation

entre les deux organisations patronales lancée en janvier 2019. Une instance avait alors été créée afin de faire des propositions consensuelles sur : (i) la réforme du système fiscal, (ii) la révision de la loi sur les incitations aux investissements au Cameroun, (iii) la réforme du Cameroun Business Forum (plateforme de dialogue public-privé), et (iv) la révision du Code du travail et la revalorisation du salaire minimum. Ayant obtenu des résultats concluants, les deux entités ont décidé de fusionner.

## Lancement de la couverture santé universelle au Cameroun

La cérémonie de lancement de la couverture santé universelle (CSU) présidée par le Ministre de la Santé s'est tenue le 12 avril 2023 à Mandjou (Région de l'Est). Ce programme vise à renforcer le système de santé et à garantir l'accès à des soins de santé de qualité à l'ensemble de la population, quel que soit le revenu des personnes. La mise en place de la CSU se fera de manière progressive. La première phase cible les enfants de 0 à 5ans, les femmes enceintes, les malades sous dialyse, les personnes atteintes de VIH-SIDA et les personnes souffrant de Tuberculose et d'Onchocercose. Le processus d'enrôlement est d'ores et déjà ouvert et se fait au sein des structures identifiées ou via une [plateforme](#) créée par le Ministère de la Santé Publique.

## Acquisition de Guinness Cameroun par les Boissons du Cameroun

Le projet d'acquisition de Guinness Cameroun par la filiale camerounaise du groupe Castel a été [approuvé](#) par les autorités camerounaises et de la CEMAC le 28 mars 2023. Cette opération fait suite à l'annonce en juillet 2022 par Diageo de la vente de la Brasserie Guinness Cameroun au groupe Castel pour un montant de 459,8 M USD (soit env. 300 Mds FCFA). Le groupe Castel reprend ainsi la production et la distribution

nationale des produits Guinness au Cameroun dans le cadre d'un accord de licence et de redevances, conformément au plan d'investissement de 200 Mds FCFA sur 5 ans annoncé en décembre 2022 afin de renforcer les capacités de production du groupe, de développer sa gamme de produits et leur distribution sur l'ensemble du territoire.

## Partenariat entre Icrafton et Total Cameroun pour la fabrication des produits d'entretien

Selon [une note publiée le 28 mars 2023](#), la société ICRAFON (spécialisée dans la production d'emballages plastiques) et l'entreprise Total Energies ont signé un partenariat pour la production de produits d'entretien automobiles (liquide de refroidissement, liquide lave glace etc.). Les deux entreprises ont procédé à l'acquisition et à l'installation au sein de l'usine ICRAFON d'une station de traitement des eaux, d'un mélangeur, des cuves de stockage, d'une machine industrielle d'embouteillage et d'étiquetage. Les contenants (bouteilles et bidons) seront fabriqués par l'usine ICRAFON et les solvants fournis par Total Energies. Les produits seront ensuite distribués dans les 185 points de ventes et stations Total Energies au Cameroun.

## Adoption d'un code de bonne gouvernance des entreprises pour le Cameroun

La [présentation officielle](#) de ce nouvel instrument s'est tenue le 31 mars 2023 au siège du GICAM. Initié en 2020 par Le Groupement Inter-patronal du Cameroun (GICAM), grâce à l'appui de l'Agence Française de Développement et de sa filiale PROPARCO, le Code de Bonne Gouvernance a pour objectif de renforcer la compétitivité des entreprises et de contribuer à un environnement des affaires favorable à l'investissement. Ce document représente le premier du genre au Cameroun et dans la sous-

région Afrique Centrale. Réalisé avec la **coordination d'une** task-force Initiative Bonne Gouvernance des Entreprises (IBGE), avec la participation de différentes entreprises et administrations publiques, il constitue un référentiel de bonnes pratiques destiné aux grandes entreprises et multinationales, aux entreprises réglementées et entreprises publiques, aux PME, TPE et entreprises familiales.

### Grande distribution : Carrefour poursuit son expansion au **Cameroun avec l'ouverture d'un 6e supermarché à Douala**

L'ouverture du 6e supermarché du groupe Carrefour à Douala le 29 mars 2023 a été l'occasion pour l'entreprise associée à CFAO Retail Consumer de dévoiler sa nouvelle stratégie de déploiement. Après avoir investi plus de 80 Mds FCFA entre 2017 et 2020, les deux enseignes prévoient un investissement de 30 à 40 Mds au cours des 5 prochaines années sur l'ensemble du territoire camerounais. Dans un contexte marqué par une hausse des prix à la consommation (prévisions d'inflation à 5,9% pour l'année 2023 pour le FMI), les autorités camerounaises ont appelé les opérateurs de la grande distribution à lutter contre l'augmentation des prix des produits de grande consommation et à préserver le pouvoir d'achat des ménages.

### Port de Douala : le quai polyvalent construit en PPP avec le Français EJN Negri mis en service

Issu d'un partenariat public-privé entre l'entreprise française EJN Negri et le Port Autonome de Douala (PAD), pour un montant de 10 Mds FCFA, le nouveau quai polyvalent du port de Douala a vocation à accueillir différents types de marchandises en remplacement de l'ancienne plateforme de traitement des exportations de bois. Ce nouveau quai multifonctionnel

constitue un des livrables d'une enveloppe d'investissement plus large d'EJN Negri de 47,3 Mds de FCFA pour agrandir et renforcer la capacité d'action du port de Douala. En contrepartie, il sera exploité par l'entreprise sur une période 10 ans selon les termes concessionnels du partenariat.

### Agriculture : importation de porc géniteurs pour rétablir le cheptel victime de la peste porcine

L'industrie porcine camerounaise souffre encore des conséquences de la peste porcine ayant frappé le cheptel national en 2021. Cette nouvelle importation de 360 porcs géniteurs chiffrée à 240 M FCFA est la 3ème de ce type depuis la mort de 90 000 porcs en 2021, environ 22,5% du cheptel. Les entreprises françaises Axiom International et Nucleus ont été sélectionnés pour cette livraison qui a pour objectif de rétablir la productivité de la filière notamment dans le bassin de production de la région de l'Ouest.

### Partenariat avec BGFIBank Cameroun : mise en œuvre de la zone économique intégrée au Port autonome de Kribi

Le développement du complexe industrialoportuaire de Kribi a atteint une nouvelle étape avec la signature d'un partenariat financier avec BGFIBank Cameroun, filiale de la banque gabonaise. Cette initiative a pour objectif de renforcer les capacités de la zone industrielle avec la construction de magasins de stockage, d'aires de stationnement et une promesse de création d'environ 50 000 emplois. Elle fait suite à la signature d'un mémorandum d'entente signé en février entre le Port Autonome de Kribi, Africa Global Logistics (ex-Bolloré Africa Logistics) et d'autres partenaires privés pour la création d'une zone industrielle intégrée de 1500 hectares.

## Investissements étrangers : l'Autriche va financer la construction de logements sociaux

La coopération entre le Cameroun et l'Autriche s'étoffe suite à la décision autrichienne de construire 350 logements sociaux dans le pays. Le projet à [13 Mds FCFA](#) signé avec le Ministre de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du territoire (Minepat) a pour objectif la construction d'un habitat social adapté et abordable. Les 350 maisons seront construites localement et en priorité dans les villes de Douala et Yaoundé.

## Le Cameroun cherche à structurer son emprunt obligataire de 2023

Tout comme en 2022, le Cameroun lancera au mois de mai un nouvel emprunt obligataire de 200 Mds FCFA sur le marché régional. A ce titre, le ministre des Finances a lancé un appel d'offres en direction des sociétés de bourse de la CEMAC pour sélectionner les arrangeurs en charge d'accompagner cette émission de titres. Constitué en consortium d'au moins 5 membres, les sociétés sélectionnées auront la responsabilité d'accompagner le Cameroun sur les aspects financiers et techniques de l'opération.

## Centrafrique

### Camair-co relance ses vols vers Bangui

Camair-co annonce la reprise de ses vols à destination de Bangui à partir du 25 avril 2023 avec trois vols hebdomadaires au départ de Douala. Le lancement de cette nouvelle ligne vers Bangui, suspendue depuis 2019, permettra d'améliorer l'expédition de marchandises et le déplacement des personnes entre le Cameroun, la RCA et les autres pays de la sous-région desservis par Camair-co. Selon un plan

d'expansion de son réseau, la Cameroon Airlines Corporation (Camair-co) procède de façon progressive à la densification de ses vols domestiques et à la reprise de ses dessertes régionales. Avec un parc d'aéronef composé d'un Boeing 767 en attente de reconversion en avion-cargo, de deux Boeing 737 NG, de 2 Havilland Q-400, de deux Embraer 135 et de deux Xian MA60, la compagnie nationale envisage également l'optimisation de ses dessertes vers Ndjamena et Libreville avec l'augmentation du nombre de vols sans escale aux départs des villes de Yaoundé et Douala.

## Congo

### Une mission de suivi du Prêt de Soutien Budgétaire accordé à la République du Congo s'est rendue du 21 au 22 mars 2023 à Brazzaville

Un Prêt de soutien budgétaire (PSB) a été accordé par la France en juin 2022 au Congo-Brazzaville. Il s'agit d'un appui de 67,5 M EUR, sur la période 2022-2024, dont 30 M EUR ont été décaissés en 2022. La Mission de suivi était conduite par M. DROBNIK, Chef du Service économique régional de Yaoundé, accompagné de M. CASCIOLI, Directeur de l'Agence française de développement de Brazzaville. Elle avait pour objet de s'assurer que les conditions de poursuite de l'appui budgétaire soient bien réunies, pour permettre le décaissement d'une nouvelle tranche de 20 M EUR. Ont été rencontrés les autorités congolaises, les partenaires techniques et financiers (PTF), et le Ministre du Budget, des comptes publics et du portefeuille public du Congo. Les discussions ont porté notamment sur la situation économique et financière et sur la mise en œuvre du programme avec le Fonds monétaire international (FMI). Les questions de réformes en matière de finances publiques et d'apurement des dettes intérieures ont fait l'objet de discussions approfondies. La condition suspensive au versement de l'appui budgétaire

relevait de la conclusion positive de la deuxième revue du programme FMI, revue qui avait été validée par le Conseil d'Administration du Fonds le 6 février 2023.

## Nominations congolaises dans les instances communautaires sous-régionales

Le Congo a vu un certain nombre de positions dans les instances communautaires sous régionales lui être attribuées par la Conférence des Chefs d'Etat du 17 mars 2023. Ces nominations ont été décidées en application du principe dit « de rotation ». C'est ainsi le cas pour le poste de vice-Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale, où est nommé M. Dzombala, ancien Secrétaire général adjoint de la Commission bancaire (COBAC) et ancien Directeur national. Lui succède à la COBAC M. Ondele, qui était jusque-là vice-Président de la Banque de développement des Etats de l'Afrique Centrale. M. Kanga est nommé Secrétaire permanent du Groupe d'Action contre le Blanchissement d'argent en Afrique Centrale (GABAC). M. Opoumba est quant à lui nommé Directeur général de l'institut sous-régional de la Statistique et de l'Economie appliquée. Enfin M. Eugène Apombi est nommé Directeur général de l'Agence de Supervision de la Sécurité aérienne en Afrique centrale.

## La première session annuelle du Comité national économique et financier (CNEF) a eu lieu le 24 mars 2022 à Brazzaville

Le CNEF a d'abord observé des résultats annuels mitigés pour 2022 : l'inflation moyenne annuelle se serait établie à 3%, contre 2,3% en 2021. Les encours de crédits bruts accordés à la clientèle auraient diminué de 11% (1281,6 Md FCFA) au 31 décembre 2022, et les créances en suspens de 27% (181,4 M FCFA). Toutefois, le Trésor public de la République du Congo serait resté actif sur le

marché des valeurs du Trésor de la CEMAC, avec une mobilisation de 758,4 Md FCFA entre janvier et décembre 2022, ce chiffre étant néanmoins en baisse de 15,6% par rapport à l'année précédente.

Le CNEF a annoncé des perspectives économiques plus encourageantes pour l'année 2023, du fait d'un regain d'activité dans le secteur hors-pétrole, et notamment la reprise du secteur des services.

## Début de la phase d'identification de la population du 5<sup>ème</sup> Recensement général de la population et de l'habitation

Le recensement de la population s'ouvrira le 25 avril 2023 et se terminera le 24 mai de la même année, sous l'autorité de la Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale. Les agents recenseurs ont commencé leur formation. Le recensement servira aussi à recueillir des données sur certains publics cibles, notamment, les femmes, les jeunes, les enfants ou encore les chômeurs. La société de téléphonie mobile MTN devrait soutenir le Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5) en mettant à disposition sa plateforme de communication.

## Projets de décrets portant renouvellement de plusieurs permis de recherches minières pour le fer dans le département du Niari.

Le Ministre des Industries Minières et de la Géologie a présenté, lors du Conseil des Ministres du 5 avril, trois projets de décrets portant les renouvellements des permis de recherche en minerais de fer de la société commerciale industrielle (SOCIN), d'AFRICAN IRON EXPLORATION et de DMC IRON Congo. Les activités de ces trois opérateurs concernent la région du Niari (Sud-Ouest du Congo). Après examen et discussion, ces trois décrets ont été

adoptés. Ainsi, la SOCIN (dont le permis initial a été obtenu en 2015), AFRICAN IRON EXPLORATION (dont le permis avait été renouvelé une première fois en 2018 après avoir été obtenu en 2012) et DMC IRON Congo (dont le permis avait été renouvelé une première fois en 2018 après avoir été obtenu en 2014), conduiront des travaux sur une période de deux ans, pour des coûts respectivement estimés à 1,7 Md FCFA, 678,7 M FCFA, et également 678,7 M FCFA.

### Plan de travail triennal 2023-2025 pour répondre aux mesures correctives de l'ITIE

Avec l'attribution d'un score de 70,5/100 en mars 2023 par le Conseil d'administration international de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) dans le cadre d'une troisième validation, le Congo n'a pas réussi à obtenir le statut de « pays conforme modéré », et se maintient au statut de « pays de mise en œuvre ». Au cours de cette validation, le Conseil a également relevé une série de mesures correctives à mettre en œuvre sur la période 2023-2025. Pour répondre à cet objectif, le Plan de travail triennal 2023-2025, examiné et adopté dans le cadre d'une réunion au Ministère de l'Economie et des Finances, prévoit des mesures pour l'amélioration de la gouvernance du Groupe Multi Partite (GMP), le renforcement de la transparence dans la gouvernance des secteurs extractifs et forestiers, la relance de la mise en œuvre de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux et d'entreprises, et l'examen des résultats et impacts de la mise en œuvre de l'ITIE.

## Gabon

### Perenco et GPC signent un protocole d'accord pour la construction d'une centrale thermique au gaz naturel

Perenco, leader du secteur pétrolier et gazier au Gabon, et la Gabon Power Company (GPC), filiale du Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques, ont signé un protocole d'accord pour la construction d'une centrale thermique au gaz naturel de 21MW situé à Mayumba. Cet accord, qui s'inscrit dans les orientations définies par Plan d'Accélération de la Transformation (Pat) du gouvernement relatives à l'augmentation de la capacité énergétique du Gabon, précise que la centrale thermique sera construite par GPC, tandis que Perenco sera en charge de la construction et du fonctionnement des infrastructures de compression et de transport du gaz naturel depuis les puits jusqu'à la centrale, ce qui représente pour l'entreprise franco-britannique un investissement de l'ordre de 40 millions de dollars. Cette centrale permettra d'alimenter, à compter de sa mise en service prévue pour 2025, près de 80 000 foyers, situés à Mayumba, Mouila et Tchibanga grâce à la construction d'une ligne de transport électrique de 90Kv.

### BW Energy lance la production d'un nouveau champ pétrolier

La compagnie pétrolière norvégienne BW Energy a entamé la production du champ Hibiscus/Ruche avec une production de 6000 barils par jours. L'entreprise espère exploiter 6 puits sur ce champ, augmenter la production vers 30 000 barils par jour au début de l'année 2024 en mettant en service cinq autres puits additionnels.

## La BADEA accorde un prêt de 50 M USD au Gabon pour la santé et les infrastructures

La BADEA (Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique) avait proposé en 2021 au gouvernement gabonais de **le soutenir financièrement dans la mise en œuvre du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT)**. Cet engagement se concrétise avec un prêt de 50 M USD, soit environ 30 Mds FCFA, octroyé à la fin du mois de mars 2023. Cette somme sera allouée principalement aux secteurs **de la santé et des infrastructures d'après les déclarations des dirigeants gabonais**. Ce prêt marque le retour de la BADEA au Gabon après plusieurs **décennies d'absence**.

## Guinée équatoriale

### Triple entente autour du Mega Hub Gazier

Marathon EG Holding Limited, a signé le 20 mars 2023 un accord préliminaire avec la Guinée équatoriale et Noble Energy EG (rachetée par Chevron), afin d'avancer dans les prochaines phases du développement du Méga Hub régional de gaz de Guinée équatoriale (GMH).

Marathon Oil a révélé qu'elle travaillerait au développement des phases II et III du GMH, la phase I ayant été réalisée avec le raccordement du champ d'Alen, situé dans le bassin de Douala au large de la Guinée équatoriale, à l'installation terrestre de Punta Europa, qui a livré son premier mètre cube de gaz en février 2021.

La phase II implique le traitement du gaz de l'unité d'Alba à partir du 1er janvier 2024, tandis que la phase III du GMH devrait faciliter le traitement du gaz du champ d'Aseng à Punta Europa. Marathon Oil détient une participation

directe de 63 % dans le cadre d'un contrat de partage de la production dans le champ d'Alba et une participation directe de 80 % dans le bloc D, tous deux situés au large de la Guinée équatoriale. Le champ pétrolier et gazier d'Aseng ainsi que le champ d'Alen sont exploités par la filiale de Chevron.

## Tchad

### Approbation par la Banque mondiale d'un don de 150 M USD de l'IDA pour lutter contre les inondations

La Banque mondiale a approuvé le 4 avril 2023, **un don de 150 M USD de l'Association Internationale de Développement (IDA)** pour permettre au Tchad de réduire le risque d'inondation et renforcer la planification urbaine résiliente au climat et certains services liés à la gestion des inondations à N'Djamena. Le **financement s'inscrit dans le cadre du Projet intégré pour la Lutte contre les Inondations et la Résilience Urbaine à N'Djamena (PILIER)**, qui vise à financer des infrastructures de protection contre les inondations et de drainage en priorisant des solutions vertes, tout en promouvant leur durabilité par des mécanismes **d'opération et de maintenance renforcés**. Le financement de ce projet permettra une intervention en réponse aux urgences et s'appuiera sur une approche globale pour améliorer la résilience de la ville face aux défis du changement climatique.

### Financement de la réhabilitation du corridor routier Tchad-Cameroun par l'UE et la BEI

Le 23 mars 2023 a eu lieu la cérémonie de signature de la convention pour le financement de la réhabilitation du corridor routier [Tchad-Cameroun](#), financement de 115 Mds FCFA

octroyé par l'Union Européenne et la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Cette cérémonie s'est tenue en présence des Ministres des Infrastructures et de la Prospective Economique. La réhabilitation de cet axe routier devrait contribuer au désenclavement des provinces du sud ainsi qu'à leur développement économique et commercial. Cet axe commercial est également d'un enjeu futur crucial en vue du développement de certaines zones économiques spéciales (ZES) dans le sud du pays.

## Restitution des travaux de la Banque mondiale et de la société financière internationale (IFC) pour le développement du secteur privé au Tchad

La [Société financière internationale](#) et la Banque mondiale ont organisé le lundi 27 mars 2023 la présentation de leurs travaux sur le Diagnostic du Secteur Privé au Tchad (CPSD). Le [rapport](#) met en lumière plusieurs chaînes de valeur à fort potentiel de développement notamment l'élevage, les graines de sésame, la gomme arabique et le coton. Selon le CPSD, le renforcement des investissements du secteur privé dans ces chaînes de valeur permettrait au Tchad de diversifier son économie et réduire le niveau de pauvreté. Le Tchad pourrait également stimuler un développement inclusif en renforçant les infrastructures de base ainsi que l'accès à l'énergie et au financement pour favoriser le développement de ces chaînes de valeur prometteuses.

## Secteur pétrolier : nationalisation des actifs dans les champs de Komé et tensions sur le marché

Les autorités tchadiennes ont annoncé le 24 mars 2023 la nationalisation de tous les actifs d'Esso Tchad, une ex-filiale du géant américain des hydrocarbures ExxonMobil dont N'Djamena conteste la vente récente à la compagnie

britannique Savannah. Dans une annonce, le 9 décembre 2022, Savannah avait indiqué avoir acquis 40% des parts d'exploitation pétrolière du bassin de Doba dans le sud du pays. La tension qu'introduit cette mesure dans un contentieux déjà conséquent pourrait conduire Savannah à ralentir puis à interrompre à échéance de quelques semaines la production du champ de Komé qu'elle exploite. En plus des difficultés d'alimentation en carburant observées au cours des derniers mois, la raffinerie tchadienne de Jarmaya s'apprête à fermer durant 7 semaines pour maintenance. Comme alternative à la réduction de l'offre sur le marché des hydrocarbures, le Directeur Général des Douanes, M. Ahmat Abdelkerim Ahmat, a [annoncé](#) le 11 avril l'autorisation d'import de carburant en exonération des droits et taxes. L'autorisation est valable pendant deux mois, délai prévu pour la maintenance.

## RDC

## Financement de 35 M USD des Etats-Unis pour la construction d'une centrale solaire

Le gouverneur de la province de l'Equateur, Bobo Boloko Bolumbu, et l'ambassadrice des USA en RDC représentant l'agence des Etats-Unis pour le commerce et le développement (USTDA), ont procédé le 21 mars 2023 à Kinshasa à la signature d'un accord de subvention de 35 M USD. Les fonds sont destinés à l'élaboration d'une étude de faisabilité pour la construction d'une centrale solaire de 35 mégawatts dans la ville de Mbandaka et une station de recharge solaire de 500 Kw pour les voitures électriques. L'entreprise américaine AEG International est chargée de réaliser le projet. Un accord de partenariat a d'ailleurs été signé en ce sens par le gouverneur de l'Equateur et le directeur de la société AEG International.

## Négociations entre la RDC et l'Angola pour l'exploitation du bloc pétro gazier commun 14c

La RDC et l'Angola seraient en pourparlers avancés pour la finalisation d'un accord pour l'exploitation du bloc pétro gazier commun 14c. Cette annonce a été faite par le ministre congolais des Hydrocarbures, M. Didier Budimbu Ntubuanga le 13 avril dernier. Ce bloc 14c, périmètre pétrolier dit d'intérêt commun, est situé à cheval sur les eaux territoriales de deux pays. Si l'accord avec l'Angola est officialisé, la production ne devrait toutefois débuter que dans quelques années. La production pétrolière de la RDC est actuellement de 25 000 b/j. Le gouvernement de RDC a décidé en juillet dernier la mise aux enchères de 27 blocs pétroliers et trois blocs gaziers dont la clôture devrait s'échelonner d'ici le mois d'octobre prochain.

## Projet de construction d'un data center national en RDC

M. Désiré Cashimir Eberande, ministre congolais du Numérique, est revenu au cours d'un briefing organisé courant avril par le ministre de la Communication et des Médias, M. Patrick Muyaya, sur la nécessité pour le pays de disposer des Infrastructures adéquates pour la mise en œuvre du Plan National du Numérique – Horizon 2025 et en particulier des infrastructures destinées au stockage des données. Le projet de la mise en place d'un Data center national aurait déjà été validé par le ministère du Numérique, le financement du cout très élevé de cette infrastructure demeurant néanmoins posé.

## Signature de l'accord-cadre sur les études de préfaisabilité de la ZES dédiée à la chaîne de valeur des batteries et véhicules électriques

Le Premier Ministre de RDC M. Jean-Michel Sama Lukonde, a présidé le 27 Mars dernier la

cérémonie de signature de l'Accord-cadre pour le lancement de l'étude de préfaisabilité de la Zone Économique spéciale transfrontalière dédiée au projet de chaîne de valeur des batteries et des véhicules électriques en RDC. La signature de cet accord s'est effectuée entre le ministre des Finances, de l'Industrie et le ministre Zambien du Commerce. L'étude de préfaisabilité qui va être réalisée dans le cadre de ce projet doit permettre de concevoir un plan d'exécution et un modèle opérationnel pour la création et l'exploitation de cette ZES, élaborer un plan de financement et des stratégies de mobilisation de fonds, et concevoir en particulier une stratégie de promotion des investissements dédiés à cette zone.

## Sao Tomé-et-Principe

### Bloc 4, objet de discordes entre ERHC, TotalEnergies et Kosmos

Le pétrole offshore de Sao Tomé et Principe suscite la convoitise, notamment depuis l'obtention de résultats positifs sur le bloc 6 suite à un forage de Shell et Galp, bien qu'aucune exploitation commerciale n'ait été lancée jusqu'ici. Alors que la junior américaine ERHC, opératrice actuelle du bloc 4, qui s'étend sur 5808 m<sup>2</sup> à l'est de l'île de Principe, doit des arriérés fiscaux conséquents à l'Etat santoméen, elle conserve pour le moment le permis d'exploitation de ce bloc. TotalEnergies et Kosmos Energy ont successivement fait l'acquisition de la majorité des parts auprès d'ERHC, et ont reçu des arbitrages en leur faveur, sans aboutir au changement de main effectif du bloc 4.

## FMI : Accord au niveau des services pour une facilité élargie de crédit

Alors que la situation économique de Sao tomé et Príncipe demeure compliquée, notamment en raison d'une forte inflation et d'une faible croissance (en 2022 la croissance s'est établie à 0,9% et l'inflation en glissement annuel atteignait 23,6% en février 2023), les autorités santoméennes et les équipes techniques du FMI sont parvenues à un [accord au niveau des services](#) pour une nouvelle facilité élargie de

crédit de 20 millions de dollars sur un programme de 40 mois. Cet accord **n'implique toutefois que** les équipes techniques du FMI qui se sont rendues sur place du 9 au 23 février, et reste encore à être approuvé par le conseil **d'administration du FMI**. Le programme vise à rétablir la stabilité macroéconomique du pays, promouvoir une croissance durable et inclusive, ainsi qu'**améliorer les conditions de vie de la population de l'archipel**. la République en mars dernier.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Service économique régional de Yaoundé  
Rédacteurs : Service économique régional de Yaoundé,  
Services économiques de Libreville,  
de Brazzaville, et de Kinshasa, et correspondants

[Rendez-vous sur cette page](#) pour vous abonner